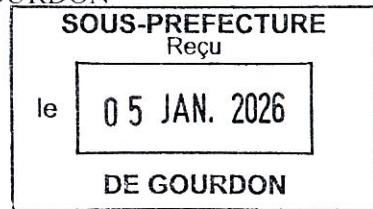


DÉPARTEMENT DU LOT  
VILLE DE GOURDON

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*



Séance n° 39 du lundi 15 décembre 2025

*L'an deux mil vingt-cinq,  
le quinze du mois de décembre à vingt heures,  
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé  
dans sa salle habituelle de l'hôtel de ville,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire,  
en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 22

Date de la convocation : 6 novembre 2025

Date d'envoi par courrier électronique : 9 décembre 2025

ÉTAIENT PRESENTS (26) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, Mme Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, Mme Christine OUDET, M. Nicolas GARCIN, Mme Cécile CASTELNAU, Mme Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, Mme Delphine COMBEBIAS, M. Pascal CHARPENTIER, M. Jean-François VARGUES, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (3) ET ÉTAIENT ABSENTS (4) : M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir n° 1 à Mme Christine OUDET), M. Nicolas QUENTIN (absent), Mme Fabienne GABET (absente), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à Mme Delphine COMBEBIAS), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

**01-3 – Cinéma municipal L'Atalante – Tarifs 2026**

Mme Nicole BRUNEAU propose au conseil municipal de fixer les tarifs ci-dessous d'entrée au cinéma au 1<sup>er</sup> janvier 2026, ainsi que les tarifs de location occasionnelle d'une salle du cinéma (sans augmentation par rapport à 2025) :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025	Tarifs 2026 TTC
Entrées plein tarif	7,50 €	7,50 €	<b>7,50 €</b>
Ticket abonnement (série de 5 tickets ou recharge carte magnétique)	32,00 €	32,00 €	<b>32,00 €</b>
Entrée scolaire maternelle et primaire	2,50 €	2,50 €	<b>2,50 €</b>
Entrées scolaires collège et lycée	3,50 €	3,50 €	<b>3,50 €</b>
Tarif jeunes lycéens hors vacances scolaires	4,00 €	4,00 €	<b>4,00 €</b>
<i>Pour mémoire (délibération n° 19 du 20 octobre 2022) :</i> Tarif section Cinéma du lycée Léo Ferré (pour l'année scolaire 2022-2023)	3,00 €	3,00 €	<b>3,00 €</b>
Groupe	4,00 €	4,00 €	<b>4,00 €</b>
Location lunettes 3D	2,00 €	2,00 €	<b>2,00 €</b>
Carte magnétique d'abonnement	2,50 €	2,50 €	<b>2,50 €</b>
Entrées pour les enfants de moins de 14 ans	4,00 €	4,00 €	<b>4,00 €</b>
Entrées pour séance École et Cinéma, (institutions de films à objectif pédagogique), selon convention	Suivant tarif national	Suivant tarif national	<b>Suivant tarif national</b>
Entrées pour les écoles séance de fin d'année, film à objectif non pédagogique	3,00 €	3,00 €	<b>3,00 €</b>
Comités d'entreprise ou assimilés (minimum de 20 places par carnet de 5 unités), la place :	5,50 €	5,50 €	<b>5,50 €</b>
Réservation OZZAK : 20 places maxi par salle et par séance		6,40 €	

Séances de programmations particulières : <i>Printemps du Cinéma, Fête du Cinéma, festivals, séances-débats etc., la place :</i>	Suivant tarif national	Suivant tarif national	Suivant tarif national
Festival <i>Images en résistanceS</i> * La carte « Pass » nominative * La place	5,00 € 3,50 €	5,00 € 3,50 €	<b>5,00 €</b> <b>3,50 €</b>
<b>Location occasionnelle d'une salle, avec convention :</b>			
En semaine <i>par tranche de 2 heures</i>	200,00 €	200,00 €	<b>200,00 €</b>
Le samedi ou le dimanche ou un jour férié <i>par tranche de 2 heures</i>	400,00 €	400,00 €	<b>400,00 €</b>
<b>Location à une association gourdonnaise, pour une conférence de 2 heures (5 locations maxi par an, par association)</b>	100,00 €	100,00 €	<b>100,00 €</b>

Il convient d'en délibérer.

**Mme Nicole BRUNEAU :** on peut regretter que cette année, la nombre de fréquentations du cinéma soit en baisse, sans doute causé par d'autres sorties de loisir.

Appelé à s'exprimer le conseil municipal, après en avoir délibéré et se prononçant à l'unanimité.

\* fixe pour 2026 les tarifs d'entrée au cinéma ainsi que les tarifs de location occasionnelle d'une salle du cinéma détaillés *supra*.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme.  
Le 19 décembre 2025.  
Le Maire,  
Jean-Marie COURTIN

Certifié exécutoire compte tenu :

\* de la transmission en préfecture selon visa ci-dessus :  
\* de la publication selon visa ci-dessus.

Le Maire,  
Jean-Marie COURTIN

